

Procès-verbal Conseil d'école du 07 novembre 2019

Ouverture : 17h30

Etaient présents :

M. Bonicel, directeur et président de séance

M. Casañas, proviseur

L'équipe enseignante : mesdames et messieurs : mesdames et messieurs Barres Laura, Camilo Isabelle, Chapot Nathalie, Droulers Nicolas , Fontaine Thierry, Garcia José Manuel, Gougay Nathalie, Angrand Daphnée, Viardet Rodolphe, Daviot Bénédicte, Le Meliner Céline, Rapilly Pauline, Iraurqui Isabelle, Reynes Magali, Rouxel Yannick, Thomas Pascale (enseignants convoqués), Fabienne Devemy, Cathy Gruet (enseignantes invitées).

Les représentants des parents d'élèves: mesdames: Gamez de Finchera Aixa, Perez Herrera Ljudmila, Troncoso Laura, Troncoso Dorisbel, Benitez Yadipsa, Vasquez Rocio, Ors Arranz Laura, Vargas Marianna, Mallen Eliane, Romero L. Michelle (parents convoqués)

Les enseignants invités et excusés : mesdames et messieurs : Ubiera Carlos, Bosteels Sandrine,

Les parents membres de droit excusés: Dicot Queury, Fontana Sahira, Archetti Stefany, Lugo Cesarina, Henriquez Carla

1- BIENVENUE

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Chapot Nathalie

Laurent Bonicel souhaite la bienvenue aux parents anciens et nouveaux et déclare ouvert le conseil d'école à 17h45.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Le Directeur présente l'ordre du jour à l'assemblée.

Il indique que la tenue du Conseil d'école se fera en français. Cette règle a été rappelée lors de la visite récente de membres dirigeants de l'AEFE. Il indique que les questions des parents peuvent néanmoins être posées en espagnol et que la réponse serait donnée en français et en espagnol. Un seul parent indique avoir des difficultés de compréhension à qui il est proposé de se placer à côté d'une personne pouvant traduire mais aussi avec possibilité de solliciter une interruption pour explication en espagnol

Le directeur précise, que l'ordre du jour, comme décidé lors du premier conseil d'école de l'année 2018-2019, a été envoyé aux parents d'élèves dans les deux langues, français et espagnol.

3- INSTALLATION ET PRESENTATION DU CONSEIL/ INSTALACIÓN Y PRESENTACIÓN DEL CONSEJO DE ESCUELA

Le Conseil d'école est une instance officielle qui se tient 3 fois par an.

Le Directeur explique le rôle du Conseil d'école, les personnes qui le constituent, sa fréquence (3 fois par an), les règles qui le régissent. Un Conseil d'école exceptionnel peut cependant être sollicité en cours d'année par le directeur ou par la majorité des membres qui le constituent.

Le Proviseur et l'Inspecteur de l'éducation nationale de la zone AMLANORD, basé à Mexico, sont membres de droit du Conseil d'école.

Cette année, il y a 15 parents titulaires et 4 remplaçants issus d'une liste unique. Le Directeur note que le taux de participation lors des élections, a été relativement faible. Il insiste cependant sur le rôle important des parents délégués au sein de la communauté éducative.

Pour les écoles de plus de 15 classes, comme la nôtre, le Conseil d'école doit se composer obligatoirement de 15 parents, 15 enseignants et un enseignant spécialisé avec le Directeur comme président de séance.

4- RÉSULTAT DES ÉLECTIONS/ RESULTADOS DE LAS ELECCIONES

Cette année, une seule liste fut présentée. Le taux de participation a été de 37%.

5- POINT SUR LA RENTRÉE/ACTUALIZACIÓN SOBRE EL AÑO ESCOLAR

- Nombre de classes / Nombre d'élèves

Il y a 6 classes en maternelle et 10 classes en élémentaire pour un total de 390 élèves en primaire.

- 2 classes de PS de 20 élèves
- 4 classes de MS/GS de 25 ou 26 élèves
- 2 classes de CP de 23 et 26 élèves
- 2 classes de CE1 de 25 élèves
- 2 classes de CE2 de 27 élèves
- 2 classes de CM1 de 23 élèves
- 2 classes de CM2 de 25 et 24 élèves.

Point sur la situation de l'établissement en terme d'accueil supplémentaire d'élèves :

Des demandes importantes émanent d'Haïti suite à la situation politique mais le Directeur précise que nous ne pouvons dépasser un seuil raisonnable. Cependant, parfois on se doit d'accueillir certains élèves scolarisés au Lycée français d'Haïti lorsque des institutions délocalisent officiellement leur siège en République Dominicaine et que des enfants scolarisés Lycée français d'Haïti .

Intervention de Monsieur Casañas afin de donner des précisions sur la situation d'Haïti. Le lycée ré-ouvre ses portes lundi 11 novembre mais la question se pose de savoir si les conditions de sécurité sont suffisantes pour que les élèves y soient re-scolarisés.

Actuellement 11 élèves ont été intégrés chez nous, sur 54 demandes.

Il s'avère que nos salles de classe sont structurellement inférieures aux normes de la France et qu'elles ne nous permettent pas de souplesse pédagogique. Notre capacité maximale a été calculée afin d'accueillir, si cela s'avérait indispensable, des élèves d'Haïti.

Aujourd'hui seulement 6 places sont vacantes à l'école primaire sur des niveaux spécifiques. Actuellement le lycée refuse des familles.

L'établissement n'a pas obligation de scolarisation lorsque la capacité d'accueil est atteinte et que le choix de localisation est celui des familles. Pour certains niveaux de classe, une proposition d'inscription est parfois suggérée aux familles qui souhaitent s'installer en

- **Nouvelle enseignante:** Magali Reynes en CE1B en remplacement de Stéphane Bailly.
- **Nouvelle secrétaire :** Madame Nathalie Estello en remplacement de Sophie Chevallier qui a quitté l'établissement le 18 octobre 2019 et avec qui elle a pu effectuer un tuilage pendant 2 mois environ. Le directeur en profite pour remercier le Comité d'Administration et de gestion qui a permis ce double emploi bénéfique à une transition harmonieuse et efficace.
- **Monsieur Bonicel présente officiellement M. Casañas** aux parents membres du Conseil d'école.
- **Evaluations Nationales CP/CE1:**

Les évaluations en maternelle sont spécifiques de la zone AMLANORD. On en reparlera au prochain Conseil d'école lorsqu'elles auront eu lieu.

Mme Iraurgi fait un point sur les évaluations des CP/CE1. Ces évaluations sont nationales (Ministère de l'Education Nationale français). Ces évaluations sont une demande institutionnelle : elles sont effectuées dans tous les établissements français de France et du monde à la même période.

Les évaluations sont standardisées et les consignes sont les mêmes pour tous les élèves.

La passation des évaluations s'est effectuée sur une semaine, à raison de 1 module par jour pendant 5 jours et la restitution faite aux familles lors d'une réunion spécifique.

En septembre, les objectifs de ces évaluations sont de faire une image des besoins des élèves afin d'adapter au mieux les activités pédagogiques.

Pour les CE1, ces évaluations permettent aussi d'évaluer les besoins. La grande différence en français est l'évaluation de la fluidité de lecture.

Ces évaluations ont permis de réaliser des groupes de besoin.

Ces évaluations montrent l'importance de la maternelle : c'est une école à part entière avec obligation de scolarisation.

Les résultats sont envoyés au Ministère de l'Education Nationale ainsi qu'à la zone de façon anonyme.

Monsieur Bonicel insiste sur les objectifs de ces évaluations : aider les élèves à remédier à leurs difficultés afin de construire des bases solides pour le reste de leur scolarité.

Des stratégies pédagogiques particulières sont alors mises en place afin de personnaliser au mieux les activités, soit avec l'aide de Madame Thomas en FLsco, soit en Activités Pédagogiques Complémentaires avec l'enseignant de classe, en petits groupes de 5-6 élèves maximum.

Un parent d'élève demande s'il faut préparer les élèves à ces évaluations « chronométrées » de CP.

Magali Reynes répond que les enseignants font tout leur possible pour rassurer les élèves et qu'une préparation n'a pas lieu d'être.

Nicolas Droulers précise que de plus en plus on habitue les élèves à des activités chronométrées dans l'objectif d'améliorer la fluidité de lecture.

Monsieur Bonicel réaffirme qu'il n'y a pas de préparation particulière à avoir.

Madame Iraurgi précise que la préparation est celle de toute la scolarité antérieure.

Un parent reformule pour rassurer: c'est une évaluation de l'institution pour évaluer/faire évoluer aussi les pratiques et contenus pédagogiques.

6- ACTIONS PÉDAGOGIQUES 2019-2020 / ACCIONES PEDAGOGICAS 2019-2020

Les projets mis en place dans l'établissement sont toujours au service d'objectifs pédagogiques.

-Semaine des Lycées Français du Monde: elle se tiendra au 18 au 23 novembre prochain. Le thème de cette année centré autour des 30 ans de l'AEFE et s'intitule « *De la maternelle au baccalauréat, le français pour réussir* ».

Le Directeur dévoile le déroulement des festivités : le 23, ce sera la clôture avec la journée de la solidarité au cours de laquelle des activités sportives seront proposées aux familles. L'objectif est de récolter des fonds pour aider matériellement 2 écoles de quartier dominicaines : la Barquita et une école de malentendants. Ces deux écoles sont invitées dans le cadre de cette journée. Marco Diaz, sportif de haut niveau, sera également présent ce jour là.

Monsieur Casañas précise que cette semaine est l'occasion de promouvoir les lycées français du monde à l'étranger. L'ouverture de la semaine se fera avec l'inauguration de nos nouvelles installations lors d'une soirée réservée aux adultes de la communauté scolaire. Y sont conviés un certain nombre d'invités avec lesquels l'école entretient des liens et des relations.

Monsieur Casañas tient à préciser aussi qu'un accord va être signé avec la Chambre de Commerce franco-dominicaine pour rapprocher l'école des entreprises.

L'implication des parents est requise, et toute aide bienvenue, pour l'organisation et la gestion des journées des sciences du 21 et 25 novembre ainsi que de la journée de la solidarité du 23 novembre. Un courrier a été envoyé à l'ensemble des parents de l'école primaire (de la maternelle au CM2).

Ces événements permettent de montrer que les projets pédagogiques sont aussi l'occasion d'échanger les pratiques et les réalisations de toutes les classes de la maternelle au CM2, voire même des 6^{ème} et 5^{ème}.

-Semaine de la Francophonie: du 16 au 20 Mars 2019. Le jour de la francophonie est le 21 mars 2020.

-Action Pédagogique Pilote (APP) «Mise en voix»: cette année, les auteurs francophones des Caraïbes seront mis à l'honneur.

-Action Pédagogique Pilote (APP) « Webradio » => il s'agit de l'enregistrement des textes écrits par les élèves dans le cadre de projets divers et qui seront diffusés sur la radio WEB de l'école.

-Lire en pyjama: date à définir en janvier. Elèves, parents, enseignants se rassemblent afin de lire des contes, des histoires, racontés dans des lieux un peu magiques le soir afin de vivre l'école d'une autre façon...en pyjama. Cette manifestation a toujours beaucoup de succès.

-Ambassadeurs en herbe : c'est une Action Pédagogique qui est proposée à l'ensemble des lycées français de l'étranger et auquel le LFSD participe pour la première fois.

Le lycée français de Las Terrenas est aussi impliqué. Débat sur une thématique : « Le pari de l'éducation humaniste ».

Le comité d'organisation est composé de Messieurs Kemel, Verdoyat, Bonicel ainsi que de Madame Larsen.

Il s'agit de développer les capacités de locuteur : l'argumentation, la justification, l'éloquence et les compétences de langues (espagnol, français et anglais) de nos élèves.

Des équipes de 5 participants dont un orateur de cycle 3 (CM1, CM2 ou 6^{ème}) seront composées.

-Fête de Noël: C1 le 16/12, C2 le 17/12, C3 le 18/12

-Carnaval : Vendredi 21 Février 2020. Les modalités seront à définir et le carnaval pourra prendre une autre forme que celle de ces dernières années.

- Fête de la science: dans le cadre de la semaine des lycées du monde, les 21 et 25 novembre favorisant la démarche d'investigation et l'ouverture de l'école sur l'école (inter-élèves) et de l'école vers les parents (participation des parents).

-Action Pédagogique Pilote (APP) sur la Biodiversité : elle concerne les 2 classes de CM2 avec comme point culminant un séjour de 4 jours et 3 nuits à Pedernales pour observer la faune et la flore locales.

-Journées de l'athlétisme (marathon et journée athlétisme): pour la maternelle et l'élémentaire, en C2 et C3. Ces journées sont aussi l'occasion de créer du lien entre les différentes générations d'élèves.

-Activités aquatiques (+/- 10 séances dans l'année) : GS, CP et CE1 au 3^{ème} Trimestre (après les vacances d'avril). Prévision d'associer les CM2 si possible. L'équipe enseignante sera épaulée comme de coutume par des parents volontaires et qui seront certifiés aptes à encadrer ce type d'activité.

-Rallyes mathématiques, Rallye lecture, Rallye Histoire dans la zone coloniale

-Autres projets:

- **Conseil de Vie Primaire :** lieu de parole pour les élèves du primaire. Initiation à la démocratie. Une première réunion a déjà eu lieu. Les élèves participent à des débats en classe et des idées sont apportées dans ces conseils. C'est une valorisation de la parole de l'enfant.
- Théâtre
- Sorties scolaires (Bellas Artes, etc)
- Blogs de classe et padlets: ils permettent une communication avec les familles et sont aussi un outil d'apprentissage et de maîtrise de l'outil numérique pour les élèves.
- Tablettes numériques : utilisation de l'outil informatique au bénéfice des apprentissages.
- Chorale en cours d'élaboration
- Wakera, école et cinéma : réalisation de films au sein de l'école.

Monsieur Casañas reprend la parole pour parler du calendrier scolaire. Il est défini pour laisser de la souplesse afin de faire face aux éventuels ouragans (3 jours dans l'année).

Comme nous entrons dans une période de consultation pour le nouveau projet d'établissement, Monsieur Casañas propose de libérer les élèves une journée avant les vacances de Noël afin de permettre aux enseignants de travailler à ce projet. La date de cette journée libérée sera proposée au vote du Conseil d'établissement du 19 novembre. Accord des participants à l'unanimité.

7- LES PRINCIPAUX TRAVAUX FAITS DEPUIS LA RENTRÉE 2019 /EL MANTENIMIENTO

Travaux réalisés durant l'été, exposé de M. Droulers :

- Salles repeintes, patio et cour
- Changement de 4 climatiseurs : avec l'accord du CAG, la décision a été prise de sélectionner une entreprise compétente pour faire un audit du parc existant, s'assurer du bon fonctionnement et de prévoir une évolution vers un système plus professionnel.
- Un auvent a été installé en maternelle afin de mettre des jeux dans un endroit ombragé
- Parc à vélos en juin 2019
- Nouvelle cafétéria : les équipements ne sont pas encore finalisés

- Nouvelles installations sportives : le gymnase est mieux aéré et éclairé.
 - Les terrains de sport : douches plus modernes, gradins pour recevoir des spectateurs.
 - Terrain de basket
 - Terrain de handball
 - Le préau est une installation qui offre désormais un espace récréatif protégé en cas de pluie.
- On a perdu de l'ombre mais gagné de la couleur, l'ensemble donnant un aspect plus moderne à nos installations.

Travaux à venir :

- Aménagement rangement matériel sport dans le gymnase
- Aménagement et rangement sac cafétéria
- Aménagement du studio pour la Webradio
- Changement des portails en bois de la cour de la maternelle

L'espace de la cafétéria a eu un effet bénéfique : les plus petits rencontrent des plus grands. C'est une bonne chose pour favoriser le vivre ensemble.

Un comité s'est constitué pour réfléchir sur l'aménagement de cet espace cafétéria avec des parents, des élèves, des enseignants. C'est aussi une façon de favoriser la démocratie participative au sein de notre établissement au service de tous.

8- QUESTIONS DIVERSES/PREGUNTAS

1. Charlas informativas y de actualizacion. Dirigidas al manejo apropiado de la disciplina tanto a maestros como padres :

- Respeto cultural y a la ninez
- Mejorar la comunicacioin entre los niños
- Promover la integracion entre los padres, profesores y alumnos con un tema enfocado en valores y respeto
- Acceso vial, respeto de senales de transito
- Temas potenciales : uso de video juegos. Bullying. Herramientas para manejo conductuales tanto para padres como maestros.

Intervention de Monsieur Casañas afin de préciser les relations entre les familles et l'école.

Le thème de la discipline est un thème récurrent. Monsieur Casañas précise que nous n'avons pas de problème de discipline en particulier dans notre école. Notre système éducatif prône une éducation responsable et partagée.

La communauté professorale a en ce sens une responsabilité pédagogique envers les élèves et non éducative envers les familles. Nous ne pouvons pas nous substituer à l'éducation familiale.

Un parent suggère de tendre vers une discipline uniforme avec des standards normés attendus chez les élèves : Ce n'est pas possible de standardiser les élèves et c'est heureux indique le directeur. Il faut faire confiance aux enseignants pour travailler sur la discipline, le respect des autres et accepter les différences, dans une pédagogie centrée autour de valeurs que prônent l'école inclusive. Cela dans le respect du bien-être de l'ensemble des enseignants et des élèves et permettant les apprentissages.

Concernant la question du nombre de psychologues, le directeur indique s'être informé auprès de ses homologues de la zone et précise que nous sommes dans une moyenne standard dans le ratio nombre d'élèves/psychologue.

Il oppose plutôt de réfléchir quant au rôle de la psychologue et sur la nécessité ou pas de la solliciter selon les situations.

Par ailleurs, l'enseignement français met en place des équipes éducatives lorsqu'il y a des difficultés à résoudre, cela afin de trouver comment aider la famille, comment aider l'élève à se construire, comment accompagner l'éducation et les apprentissages. Evidemment nous cherchons à ce que les classes puissent fonctionner avec les différences, c'est ce qui fait le principe et la richesse de notre système éducatif.

2. Informacion sobre asociacion de deportes

Une association sportive a été créée mais ne concerne que les élèves à partir de la classe de 4^{ème}. L'idée est de développer la fibre associative et de participer à des événements au niveau de la zone. Il s'agit aussi d'inciter à la formation de jeunes arbitres, des jeunes reporters qui puissent assurer une couverture médiatique des événements. Il s'agit d'impliquer plus les élèves dans la gestion de leurs activités et de leur organisation.

3. Mejoramiento del acceso vial. Hacer plan de circulation.

Le proviseur indique que ce thème est une question destinée au CAG et non au Conseil d'Ecole : il dépasse ce que l'école (la partie pédagogique) est à même d'assumer. Dans le cursus français, il y a une éducation à la sécurité routière mais comment faire ici lorsque les règles ne sont pas respectées par les parents. « C'est un chaos, mais un chaos régulé. »

Dans le projet de construction et de rénovation future, il est prévu une zone de « dépose minute ».

Un parent propose que les parents agissent ensemble en petit comité et proposent des solutions pour favoriser le respect des règles de bonne conduite.

Le proviseur et le directeur s'accordent à dire que la communication des familles vers les familles est une solution intéressante qu'ils sont prêts à soutenir et à relayer.

4. Consideracion de cantidad de psicologo versus cantidad de alumnos

Sur ce point, notre situation est conforme aux autres lycées de la zone. Traité en point 8.1 également.

9- CLOTURE DU CONSEIL :

Les prochaines dates sont annoncées :

Conseil d'école n.2 : le mercredi 4 mars 2020

Conseil d'école n.3 : le mardi 2 juin 2020

Le directeur remercie tous les participants et lève la séance sans passer par le pot de clôture en raison de l'horaire tardif.

Fermeture : 20h00